

Français 43 à 46 – L'orthographe

43- Le système orthographique français

1) Grands principes de fonctionnement

L'écriture française est **alphabétique**. Les **unités graphiques** (26 lettres) sont destinées, à l'origine, à transcrire les phonèmes du français. Cependant il faut noter que :

- De nombreuses lettres sont **muettes** et servent à apporter des **informations grammaticales ou sémantiques**, sans correspondre à des unités orales,
- Parfois, **une lettre = un phonème** (ex : par -> [paR]),
- Parfois, **un phonème = plusieurs unités graphiques** (ex : [s] -> s, ss, t, x etc),
- Parfois, **une unité graphique (lettre) = plusieurs phonèmes** (ex : c -> [k] dans cor, [s] dans cela etc),
- Un **groupe de deux ou trois lettres** peut correspondre à **un seul phonème** (ex : au, eau -> [o]).

Les unités graphiques peuvent apporter des **informations sémantiques** de deux sortes :

- **Grammaticales** : indication du pluriel (*livres*), du féminin (*amie*) etc.
- **Sémantiques** surtout dans la distinction des homonymes (*sain, sein, saint, ceint*).

Ces unités sont souvent muettes, mais peuvent se prononcer en liaison (ex : *les oublis* [lezubli]).

De plus, de nombreuses lettres représentent des traces de l'histoire du français : **lettres étymologiques** (ex : « *temps* » de *tempus*) ou **lettres historiques** (ex : *consonnes doubles dans donner, homme car avant « on » et « om » marquaient le son [ʃ]*).

2) Le graphème, unité graphique

Un **graphème** est une **unité abstraite** (# lettre : unité graphique concrète). C'est la **plus petite unité distinctive de la chaîne écrite**, qui correspond à un phonème ou fait référence au sens grammatical ou lexical.

Un graphème peut être constitué :

- **D'une seule lettre** : dans « par », on compte trois graphèmes correspondants chacun à un phonème,
- De **deux lettres (digramme)** : *an, on, au, ai, ph, ch ...*
- De **trois lettres (trigramme)** : *eau, oin,*
- D'une **lettre pourvue d'un signe diacritique** : accent (é, è, à, ô, ê, â, ù) ou cédille (ç).

Le mot « agneau » a 6 lettres mais 3 graphèmes seulement : a-gn-eau -> une lettre + un digramme + un trigramme.

Selon N. Catach, on distingue 3 sortes des graphèmes (selon le rôle qu'ils jouent) : **phonogrammes, morphogrammes et logogrammes**.

NB : -gramme vient du grec « gramma » qui signifie « lettre », « écriture ».

	Phonogrammes	Morphogrammes	Logogrammes
Définition	Graphèmes qui transcrivent des phonèmes . Ils codent du son.	Information autre que phonique , d'ordre grammatical ou lexical .	Graphèmes qui permettent de distinguer graphiquement les homophones : différencier des mots à l'écrit.
A savoir ...	Ils représentent 85% des graphèmes. Un graphème ne correspond pas à un seul phonème, et inverse. Ex : phonème [s] peut être transcrit par une dizaine de graphèmes / graphème s peut transcrire plusieurs phonèmes [s] et [z]. 130 phonogrammes / 36 phonèmes .	Morphogrammes grammaticaux : donnent des indications sur le nombre, le genre, la personne . Ces marques ajoutées à la fin du mot sont généralement muettes. Morphogrammes lexicaux : donnent des indications lexicales (famille de mots) qui relie un radical à ses dérivés.	Logogrammes grammaticaux : différencient les séries homonymiques. Logogrammes lexicaux : permettent de traiter les oppositions portant sur le lexique.
Exemple	<i>Agneau</i> : 3 graphèmes (a-gn-eau) qui correspondent à 3 phonogrammes [a]no]. <i>Parti</i> : 5 graphèmes (p-a-r-t-i) / 5 phonogrammes [paRti].	<u>Morphogramme grammatical</u> : agneaux -> marque du pluriel. <u>Morphogramme lexical</u> : enfant -> relie le mot à sa famille (enfanter, enfantillage).	<u>Logogramme grammatical</u> : son/sont – a/à – et/est – ou/où... <u>Logogramme lexical</u> : bon/bond – repaire/repère ...

Ex : « tu peins », « peins » comprend 3 graphèmes p-ein-s : les 2 premiers sont des phonogrammes car ils transcrivent les phonèmes [p] et [ɛ̃], et le 3^{ème} (le s) est un morphogramme qui indique la 2^{ème} personne du singulier.

Attention !

- Un phonogramme peut avoir une valeur morphogrammique. Un morphogramme peut être prononcé : le « ai » de « il chantait » correspond au phonème [ɛ̃] et il est aussi la marque de l'imparfait. On parle de morphonogramme.
- Les phonogrammes peuvent avoir une valeur logogrammique. Dans tente/tante, les graphèmes « en » et « an » sont des phonogrammes et l'alternance « a/e » marque la différence entre les deux termes. Idem pour « ce /se ».

Un même graphème peut donner plusieurs types de renseignements et avoir plusieurs valeurs.

Exemple :

- Dans le mot « mangé », « é » est un phonogramme car il est prononcé. Il a aussi une valeur morphogrammique car c'est la marque du participe passé. Il peut avoir une valeur logogrammique quand on l'oppose à « manger ».

Donc :

- Les graphèmes font référence au son ou au sens.
- Les phonogrammes transcrivent des phonèmes ; les morphogrammes donnent des informations grammaticales ou lexicales ; les logogrammes permettent de distinguer les homonymes.

3) La typologie des erreurs de Nina Catach : un outil didactique

Catégories d'erreurs	Remarques	Exemples
ERREURS EXTRAGRAPHIQUES		
Erreurs à dominante calligraphique	Ajout ou absence de jambages, lettres mal formées, etc.	*mid (nid)
Reconnaissance et coupure des mots	Peut se retrouver dans toutes les catégories suivantes.	un *navion (un avion)
Erreurs à dominante extragraphique (en particulier phonétique). L'écrit est erroné parce que l'oral est erroné.	<ul style="list-style-type: none"> – Omission ou adjonction de phonèmes – Confusion de consonnes – Confusion de voyelles 	<ul style="list-style-type: none"> *maitenant (maintenant) *crocodile (crocodile) *suchoter (chuchoter) *moner (mener)
ERREURS GRAPHIQUES (oral juste – écrit erroné)		
Erreurs à dominante phonogrammique (règles fondamentales de transcription et de position)	<ul style="list-style-type: none"> – N'altérant pas la valeur phonique – Altérant la valeur phonique 	<ul style="list-style-type: none"> *binette (binette) *pingoin (pingouin) *guorille (gorille) *merite (mérite) *briler (briller) *écureil (écureuil) *recard (regard)
Erreurs à dominante morphogrammique		
a. morphogrammes grammaticaux	<ul style="list-style-type: none"> – Confusion de nature, de catégorie, de genre, de nombre, de forme verbale, etc. – Omission ou adjonction erronée d'accords étroits – Omission ou adjonction erronée d'accords larges 	<ul style="list-style-type: none"> *chevaus (chevaux) *les rue (les rues) *ils chantes (chante) *tu achète (achètes)
b. morphogrammes lexicaux	<ul style="list-style-type: none"> – Marques du radical – Marques préfixes/suffixes 	<ul style="list-style-type: none"> *les films que les enfants ont vu (vus) *canart (canard) *anterrement (enterrement) *annui (ennui)
Erreurs à dominante logogrammique		
a. logogrammes lexicaux	Confusion entre les homophones lexicaux	J'ai pris du *vain (vin)
b. logogrammes grammaticaux	Confusion entre les homophones grammaticaux	Ils *ce sont dit (se) *c'est livres (ses)
Erreurs à dominante idéogrammique	<ul style="list-style-type: none"> – Majuscules – Ponctuation – Apostrophe – Trait d'union 	<ul style="list-style-type: none"> la *france (France) *les, amis (les amis) *leau (l'eau) *peut être (peut-être)

44- Les chaînes d'accord

1) L'accord

L'accord est la **redondance des marques grammaticales de nombre** (singulier ou pluriel), de **genre** (masculin ou féminin) et de **personne**, portées par **plusieurs mots variables de la phrase** qui rend perceptibles les relations syntaxiques et sémantiques entre ces mots.

Ex : Les petits oiseaux chantent.

Les **marques grammaticales** s'ajoutent à la **fin des mots variables** : déterminant, noms, pronoms, adjectifs, verbes. Les déterminants, les noms et les pronoms varient en nombre et en genre. Les verbes varient en personne et en nombre.

Les marques sont beaucoup plus présentes à l'écrit qu'à l'oral (car beaucoup sont muettes).

2) Les chaînes d'accord

Les **chaînes d'accord** sont des **suites de mots qui entretiennent entre eux une relation morphologique solidaire**. On distingue 3 chaînes d'accord :

- La **chaîne du groupe nominal**, constituée d'au moins du déterminant et du nom, et éventuellement de l'adjectif épithète : *les arbres / les petits singes*,
- La **chaîne constituée du groupe sujet + verbe** : *ils jouent*,
- La **chaîne constituée du groupe sujet + verbe + attribut du sujet** : *les enfants sont contents*.

Quand il est dans une chaîne, le **déterminant** est souvent le seul terme qui indique le nombre ou le genre à l'oral. Même si c'est le nom qui commande l'accord, le déterminant joue le rôle pivot : **indicateur de l'accord**.

Difficultés pour l'accord :

- La **position** : éléments placés après le déterminant s'accordent plus facilement (car mouvement d'écriture). *Ex : « les petits singes » # « effrayés, les petits singes ... ».*
- La **longueur de la chaîne et l'éloignement** : éléments éloignés du terme qui donne l'accord ou du pivot (*ex : les petits singes étaient cachés*).
- Les ruptures : une chaîne d'accord peut être interrompue par un parasite qui masque les relations solidaires entre ses éléments. Ce rupteur peut être :
 - o **Désactivant** : il s'intercale entre les termes de la chaîne. *Ex : Les petits singes brusquement s'enfuient.*
 - o **Activant** : il porte des marques d'une autre chaîne d'accord avec laquelle un accord fautif peut se faire. *Ex : Les habitants du village recherchent l'enfant disparu -> élèves écriront « recherche » (accord de proximité).*

3) L'accord au sein du groupe nominal

GN = déterminant + nom (+ facultatifs : expansion du nom). Les constituants s'accordent avec le nom.

Dans le GN, l'adjectif épithète prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte : *la grande forêt*.

Attention !

- Tous les adjectifs ne prennent pas la marque de pluralité induite par la chaîne d'accord, surtout les **adjectifs de couleurs**. Ceux dont **l'origine est un nom d'objet** sont **invariables** : **marron, topaze, turquoise, cerise, citron ...** sauf pourpre, mauve, rose, écarlate et fauve. Ex : *elle préfère les robes marron / roses.*
- Un **adjectif de couleur variable** (vert, jaune, rouge ...) **suivi d'un adjectif qui nuance la couleur donnée devient invariable** : *elle a acheté une robe vert clair.* On considère que l'adjectif prend la valeur d'un nom (=une robe d'un vert clair).

Les formes en -ant : Le **participe présent est invariable** alors que **l'adjectif verbal s'accorde en genre et en nombre avec le nom**. Ex : *Un conte effrayant les enfants / Une histoire effrayante.*

Le participe passé employé (sans auxiliaire) comme épithète ou apposition s'accorde en genre et en nombre avec le nom comme un adjectif. Ex : *effrayés, les singes s'enfuient.*

L'accord dans la subordonnée relative : le GN (antécédent), repris par le pronom relatif « qui », détermine la personne et le nombre du verbe de la subordonnée. Ex : *Il faut cesser de pêcher les espèces de poissons qui risquent de disparaître.*

4) L'accord dans la phrase

Le **verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet**. Le sujet peut être un GN, un pronom, ou aucun des deux (dans ce cas il prend la marque de 3^{ème} personne du singulier).

Attention !

- Pour les GN comprenant un **nom collectif** (foule, troupe, nuée, bande etc), le nom collectif est souvent considéré comme **noyau du groupe sujet et active l'accord du verbe** (*une bande d'enfants joue*). Mais l'accord dépend souvent du **sens que le locuteur veut donner** au GN : *une foule de spectateurs assiste au match (perception collective, globale) / une foule de spectateurs assistent au match (diversité plurielle des individus, joue un rôle de quantifieur).*
- **Pluralité des sujets** :
 - o Le verbe a **plusieurs sujets coordonnés** au singulier, il se met normalement au **pluriel** (*le thon et la morue risquent de disparaître*).
 - o Dans certains cas, le **verbe s'accord avec un seul sujet** : quand deux sujets au singulier sont coordonnés par « **ou** » (*un fromage ou un dessert vous sera offert*).
- « **C'est** » : se met au pluriel quand il introduit un GN au pluriel (*Ce sont les grands marées*). Mais le singulier est préféré à l'oral, et est maintenu avec « nous » et « vous » avec certains compléments.

L'adjectif attribut du sujet s'accorde en genre et en nombre avec le sujet : *les fruits sont mûrs.*

Le **participe passé employé avec « être » s'accorde en genre et en nombre avec le sujet** : *les enfants sont partis / ces livres ont été oubliés.*

Attention ! Pour les **verbes pronominaux**, le participe passé employé avec « être » s'accorde avec le sujet sauf pour certains verbes comme *se ressembler, se parler, se succéder, se sourire etc.* On prend en compte la fonction du pronom réfléchi pour savoir s'il y a accord. **On accorde le participe passé des formes pronominales avec le sujet sauf si le pronom réfléchi a une autre fonction que COD.**

Ex : « *elle s'est lavée les mains* » -> « *s* » est COD / « *elle s'est lavé les mains* » -> le COD est « *les mains* ».

Le **participe passé employé avec « avoir »** ne s'accorde généralement pas (*elle a acheté trois livres*). Mais il s'accorde avec le COD du verbe si le COD est placé avant le verbe (*ils les ont achetées*).

45- Les homophones grammaticaux

Les **homophones grammaticaux** entrent dans la catégorie générale des **homonymes** (qui renvoient aux logogrammes de Nina Catach). Ils sont traités parce qu'ils sont **homophones** (se prononcent de la même façon) mais **non homographes** (ne s'écrivent pas pareil) et parce qu'ils sont très nombreux et la plupart des formes font partie des mots les plus fréquents de la langue française.

Ex : a/à, et/est, ou/où, son/sont, on/ont, se/ce, ces/ses, c'est/s'est, l'a/la/là, s'en/sans ...

L'homophonie grammaticale peut jouer sur :

- La **variation en genre et/ou en nombre d'une même forme** : *tel/telle/tels/telles*.
- Les **formes verbales d'un même paradigme** : *tu es/il est, tu as/il a*. Le pronom détermine la forme juste.
- **Une seule classe grammaticale** : *ses/ces* (les deux sont des déterminants, mais un possessif et l'autre démonstratif). On se base sur le sens de la phrase.
- **Plusieurs classes** : *c'est/s'est confondus avec ses/ces et sait*. Il faut identifier la bonne classe en procédant par **substitution**. Ex : *il s'est battu -> je me suis battu. / Il est froid -> il était froid*.
- **Plusieurs modes** : infinitif, participe passé, imparfait et passé simple. Ex : *marcher / j'ai marché, je marchai/je marchais*.

Certaines séries sont plus difficiles : **quelques, quelque, quel(s) que, quelle(s) que**.

- « **Quel que** » quand il est **suivi du verbe « être »** (ou équivalent). Il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Ex : *Quel que soit ton pouvoir*.
- « **Quelque** »
 - o + **nom** : déterminant indéfini. Il varie avec le nom et signifie « **plusieurs** » ou « **un certain** ». Ex : *Quelques amis / Depuis quelque temps, il déprime*.
 - o + **adjectif numéral cardinal** : **invariable** et signifie « **environ** ». Ex : *il y a quelque 20 ans, il était meilleur*.
 - o + **un adjectif** devient un **adverbe** : **invariable**. Ex : *Quelque inquiets que vous soyez, vous réussirez*.
 - o + **adverbe** : **invariable** car devient **adverbe** lui-même. Ex : *quelque subtilement que vous manœuvriez, vous n'y arriverez pas*.

+ cf fiche bristol « aide pour les erreurs d'orthographe entre les homonymes ».

46- La ponctuation

1) Définition, règles et usages

La ponctuation est le **système des signes graphiques** qui contribuent à **l'organisation d'un texte écrit** en apportant des indications prosodiques, marquant des rapports syntaxiques ou véhiculant des informations sémantiques.

Signes de ponctuation (une dizaine) : virgule, point-virgule, point, point d'exclamation, point d'interrogation, les points de suspension, les deux points, les guillemets, le tiret, les parenthèses, les crochets.

Parmi ces signes, il y a des **signes d'énonciation** : guillemets, tirets, qui sont utilisés pour signaler le discours direct.

La ponctuation est régie par une **norme** car certaines pratiques sont obligatoires (phrase se termine par un point, virgule interdite entre le sujet et le verbe ...).

2) La fonction prosodique

Les signes de ponctuation correspondent en partie aux **pauses de la voix** ou à l'**intonation** de la phrase.

3) La fonction syntaxique

La ponctuation contribue à **segmenter des unités syntaxiques de longueur variable** : texte en phrases, phrases en groupe, et d'y reconnaître des unités de rang inférieur. Elle sert aussi à indiquer les démarcations énonciatives (citation, discours rapporté, assertions diverses).

Délimitation des phrases : deux signes combinés (majuscule en début de phrase et le point à la fin).

Délimitation à l'intérieur de la phrase : délimiter les groupes syntaxiques. La virgule permet de juxtaposer des mots ou des groupes de mots. Les virgules et les points-virgules peuvent aussi délimiter des unités plus longues comme des propositions juxtaposées.

Démarcations discursives : les guillemets, les parenthèses, les tirets doubles permettent d'insérer un élément relevant d'un autre niveau discursif. Les deux points servent à introduire le discours rapporté ou à marquer une séparation significative avec ce qui précède (explication, exemple etc).

Attention ! La ponctuation ne doit pas aller à l'encontre des **liens syntaxiques forts** :

- Entre un nom et son complément,
- Entre le sujet et le verbe,
- Entre le verbe et un complément d'objet.

4) La fonction sémantique

Les signes de ponctuation peuvent apporter **diverses informations sémantiques**.

Identification de la modalité de la phrase : point d'interrogation et point d'exclamation permettent d'identifier les **types de phrases**.

Découpage sémantique et syntaxique de la phrase : la ponctuation permet d'opposer des fonctions grammaticales différentes : **complément de verbe et complément de phrase**. Ex : « *Nous allons manger les enfants* » (COD) / « *Nous allons manger, les enfants* » (complément de phrase). Elle permet aussi de différencier **épithète et apposition**.